



<http://www.ambafrance-am.org>



https://twitter.com/ambafr_armenie



Service de Presse

Revue de la presse arménienne du 13 septembre 2019

Reprise du procès Kocharyan/ A la une de la presse du jour, la reprise du procès Kocharyan suspendu depuis quatre mois. Les avocats de Kocharyan ont demandé à la nouvelle juge du procès, Anna Danibekian, de libérer leur client et de mettre fin aux poursuites. Ils ont évoqué la décision du 4 septembre de la Cour constitutionnelle d'accepter partiellement un recours formé par eux (cf. [revue du 5 septembre 2019](#)). Les procureurs du procès ont maintenu la ligne officielle selon laquelle l'immunité juridique de l'ancien Président ne s'applique pas à ses crimes présumés. La juge Danibekian annoncera sa décision concernant les demandes des avocats de Kocharyan le 17 septembre. Quant à Robert Kocharyan, il a qualifié son procès de « l'affaire pénale la plus scandaleuse » de l'histoire de l'Arménie. *Haykakan Jamanak* et *Joghovourd* indiquent qu'au moment de l'audience, les partisans et les opposants de Kocharyan manifestaient devant le tribunal. Selon les sources de *Jamanak*, les manifestants protestant en faveur de Robert Kocharyan seraient de faux partisans payés par son cabinet.

Le gouvernement veut faciliter l'accès des services de l'application de la loi aux données des comptes bancaires en Arménie/ La presse indique que le gouvernement a adopté un projet de loi visant à faciliter l'accès des services de l'application de la loi aux données des comptes bancaires en Arménie. Le projet doit encore être validé par le Parlement. Selon le Premier ministre Nikol Pashinian, il s'agit d'une initiative majeure de lutte contre la corruption, car souvent les comptes bancaires, qui sont essentiels pour des enquêtes sur des infractions financières, peuvent officiellement appartenir non pas à la personne soupçonnée ou poursuivie, mais à une personne liée à celle-ci. La presse rappelle que les banques arméniennes sont actuellement tenues de fournir aux autorités fiscales et chargées de l'application de la loi des informations sur les comptes financiers seulement si leurs clients sont accusés ou soupçonnés de certains crimes. En outre, les enquêteurs ont besoin de l'autorisation des procureurs et des tribunaux avant de demander l'accès à ces données. La Banque centrale d'Arménie n'a pas encore commenté le projet de loi, mais l'Union des banques d'Arménie a critiqué ce projet le qualifiant de « pas en arrière » qui aurait un impact négatif sur le système. Le vice-Premier ministre Mher Grigorian, ancien banquier, a exprimé de sérieuses réserves à propos du projet de loi. Quant au Procureur général, Artur Davtian, il a salué le projet.

Le Secrétaire général par intérim de l'OTSC a réfuté l'information sur les tentatives de l'Azerbaïdjan d'obtenir un statut au sein de cette alliance/ Le Secrétaire général par intérim de l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC), Valery Semerikov, a réfuté les spéculations en Arménie sur les tentatives éventuelles de l'Azerbaïdjan d'obtenir un statut spécial au sein de l'OTSC (cf. [revue du 11 septembre 2019](#)). Valery Semerikov a insisté sur le fait que le secrétariat de l'OTSC à Moscou n'avait pas reçu de telles demandes de Bakou. Il a également critiqué les spéculations à ce sujet les qualifiant de « pas correctes ». V. Semerikov a également souligné que les États membres de l'OTSC ne pouvaient accepter de nouveaux pays ou leur accorder d'autres statuts que par consensus.

Création d'un groupe de travail chargé du dialogue sur la libéralisation du régime de visas/ Le vice-ministre des Affaires étrangères, Avet Adonts, a déclaré que le ministère des Affaires étrangères avait formé un groupe de travail inter-agence, dirigé par le chef de la police adjoint Hovhannes Kocharyan, qui se chargera du dialogue sur la libéralisation du régime de visas avec l'UE. Selon le vice-ministre, ce groupe effectuera des visites ciblées dans les États membres de l'UE afin de rapprocher le début des négociations. La délégation s'est déjà rendue en Allemagne et en Autriche et des visites en Belgique, aux Pays-Bas, au Luxembourg et dans les pays scandinaves sont attendues.

De nouvelles restrictions relatives à l'usage de tabac/ La presse indique que le Cabinet a approuvé le projet de loi relatif à l'usage de tabac et de ses substituts. Ce projet de loi envisage l'interdiction de fumer dans les espaces clos et progressivement dans ceux semi-fermés. Certaines restrictions sont prévues dans les transports en commun, les terrains de jeu pour enfants et dans les établissements de santé, d'enseignement et de culture. Certaines réglementations sont également envisagées dans le sens de la promotion et de la publicité et de la vente de produits du tabac. Ce projet de loi était en discussion depuis près d'un an et certaines de ses dispositions entreront en vigueur d'ici 2024. Nikol Pachinian s'est par ailleurs félicité que 80% des membres de son Cabinet sont des non-fumeurs.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Havastani Hanrapetoutioun- quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ; Azg- hebdomadaire, tirage-3000 exemplaires ; Haykakan Jamanak- quotidien, tirage-6500 exemplaires ; Aravot- quotidien, tirage-2718 exemplaires ; Jamanak- quotidien, tirage- 5300 exemplaires ; Hraparak-quotidien, tirage-3400 exemplaires ; Joghovourd-quotidien, tirage-3500 exemplaires ; Golos Arménii- trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ; Novoyé Vrémia- trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ; 168 Jam- hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ; Respublika Arménia- bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires.

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.